

Titre de la page :

Flash info : fermeture temporaire des services en ligne

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, [cliquez ici](#)

Veillez ne pas répondre à ce courriel, votre message ne serait pas traité. Pour nous contacter, cliquez ici

lien : https://www.cdc.retraites.fr/portail/spip.php?page=article&id_article=6106&cible=employeur

bulle : Ouvrez le formulaire de contact dans une nouvelle fenêtre



Le 21 janvier 2013

FERMETURE TEMPORAIRE DES SERVICES EN LIGNE

Un nouveau service en ligne sera mis à votre disposition à compter du 6 février 2013, dans votre [espace personnalisé](#). Il vous permettra de consulter et modifier les Comptes individuels retraite* (CIR) CNRACL de vos agents en temps réel.

L'objectif de ce nouveau service est de disposer d'un compte retraite juste et fiable pour chaque affilié et mettre en place un suivi permanent de la carrière.

*Les nouvelles fonctionnalités de ce service feront l'objet d'une campagne de communication à son ouverture.

Pour des raisons techniques, la mise en place de ce nouveau service nécessite de fermer temporairement certains services en ligne.

Cette fermeture est prévue du jeudi 31 janvier 18h00 au mardi 5 février inclus.

Nous vous invitons à consulter ci-dessous les impacts de cette migration sur les services concernés.

ATTENTION

S'agissant d'une évolution informatique majeure, ce planning prévisionnel est susceptible d'évolutions. Un Flash Info vous sera adressé le 29 pour confirmer ou modifier ce dispositif.



SERVICE PRE-LIQUIDATION DE PENSIONS

Envoi de tous vos dossiers en cours de traitement Pour ne pas perdre les données déjà saisies dans le service « Pré-liquidation de pensions CNRACL » vous avez jusqu'au mercredi 30 janvier inclus pour transférer à la CNRACL tous vos dossiers en cours de traitement. Voir l' actualité du 11.01.2013	Au plus tard le 30.01.2013
Demande de dossiers non prise en compte	Du 29.01.2013 au 05.02.2013 inclus
Arrêt du service	Du 31.01.2013 à 18h00 au 05.02.2013 inclus

SERVICES LIQUIDATION DE PENSIONS

Demande de dossiers non prise en compte	Du 29.01.2013 au 05.02.2013 inclus
Arrêt du service	Du 31.01.2013 à 18h00 au 05.02.2013 inclus

SERVICE DECLARATIONS INDIVIDUELLES

Indisponibilité de la fonction « Effectuer une déclaration »	Du 27.12.2012 au 05.02.2013 inclus
---	---

Bilan de traitement des fichiers DADS reçus via le CNTDS	Disponible en fonction du traitement des fichiers à compter du 11.02.2013
Arrêt du service	Du 31.01.2013 à 18h00 au 05.02.2013 inclus

Merci de votre collaboration.

Si vous êtes une collectivité territoriale volontairement ou obligatoirement affiliée à un centre de gestion, vous pouvez vous rapprocher de ses services, pour obtenir appui et assistance, sous réserve de son accord.

Si ce message ne vous concerne pas, merci de le transmettre à la personne en charge de cette activité au sein de votre collectivité.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel de la part de la CNRACL, [cliquez ici](#)